

# AU FIL DU TEMPS

HISTOIRE ET MÉMOIRE



**BOURNEZEAU**

**S<sup>T</sup> VINCENT  
PUYMAUFRAIS**

*Le Moulin de la Cave*

N° 23    janvier 2017

## *Sommaire*

- p 2 – Exposition sur la Grande Guerre  
du 10 au 13 novembre 2016*
- p 4 – Noms des garagistes depuis 1923  
avec l'année d'installation*
- p 7 – La correspondance de Louis Joguet  
en 14-18*
- p12 – Bournezeau et la Guerre de Vendée  
1<sup>ère</sup> partie*
- P17 – Des québécois à Bournezeau*
- P20 – Accident de voiture à cheval*



*L'abbaye de Trizay vers 1900*

## Exposition sur la Grande Guerre – du 10 au 13 novembre 2016



**658 mobilisés**

En traversant le couloir des mobilisés  
Chacun devait chercher la fiche d'un combattant  
Parmi les morts, les blessés ou les prisonniers.  
Les enfants disant les noms, c'était émouvant.

Écoutant les discours de l'inauguration,  
Les gens ont rempli la salle d'exposition  
Les enfants et la chorale avaient des chansons  
Et chacun projetait un passage bien plus long.



**L'inauguration**



**1 000 visiteurs**

### Le spectacle pour les enfants

Le jeudi, les écoles ont été invitées.  
"Une fleur au fusil" l'histoire fut racontée.  
Jean et Jan au Chemin de Dames se sont croisés.  
La guerre ne devrait pas remplacer l'amitié.



Pendant trois jours, surtout l'après-midi  
Des visiteurs observaient les outils,  
Batailles et obus, l'artisanat, les habits,  
Les familles, les prisonniers, les femmes, les écrits.



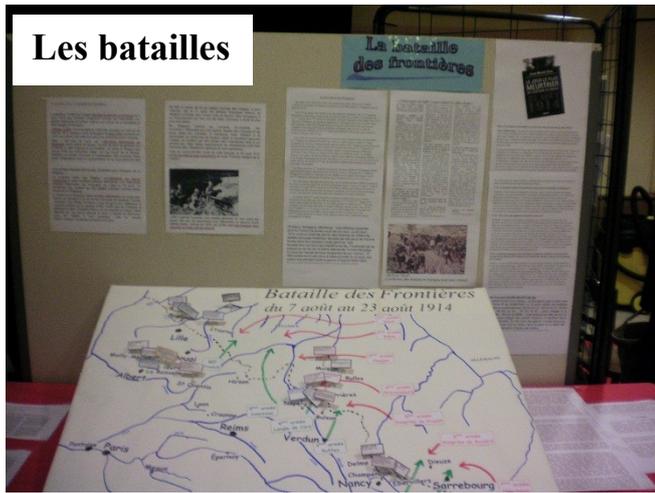


**Les outils de l'époque**

Devant les vieux outils, les adultes observaient  
 Au coin écoute des enfants s'arrêtaient.  
 Dimanche, les textes qui étaient lus  
 Étaient tous signés par des poilus.



**Le coin écoute**



**Les batailles**

À toutes les batailles combattaient nos poilus  
 Cent soixante-et-un ne sont jamais revenus



**Le film**

Surtout ne pas partir sans avoir visionné  
 Ce film où la guerre par des enfants est racontée

**La conférence**



De l'enthousiasme de 14 aux mutineries  
 Des écrits de soldats guidant la réflexion  
 Avec passion Georges MARSAUD nous a conduits.  
 Des mutins demandons réhabilitation

**Quelques phrases écrites sur le livre d'or :**

De nombreuses fois on trouve : « Très belle exposition », « Merci », « Félicitations », « Bravo ».  
 Et aussi :  
 « C'est une exposition rare dans le nombre de celles qui sont proposées en ce centenaire »  
 « Dommage que l'on n'ait pas fait plus de publicité pour la faire connaître. »  
 « Je la classe 1<sup>ère</sup> de toutes celles que j'ai visitées ces dernières années. »  
 « L'aspect local nous touche d'autant plus sur ce passage d'histoire. »

*Jean-Paul BILLAUD*

## Noms des garagistes depuis 1923 avec l'année d'installation

Les premiers garagistes connus de la commune dateraient de 1923. À cette époque on recense près de 60 véhicules automobiles et camions. Depuis 1923, sept garages ont été recensés sur Bournezeau et deux sur Saint-Vincent-Puymaufrais. Dans ces 9 garages, 24 garagistes patrons se sont succédé.

### Bournezeau : 7 lieux de garage :

#### 1- Garage DELBARRE route de Ste Hermine, près du Cheval Blanc

**1923 - Amédée DELBARRE** s'installe, avec son père, dans ce garage qu'il a créé. Il est né le 15 octobre 1897 à Hermies dans le Pas de Calais. Il est décédé à 74 ans le 20 mai 1971 à Bournezeau. C'est probablement le premier garagiste de Bournezeau. Avant de venir à Bournezeau, Amédée était mécanicien à la carrière de Mareuil sur Lay. Tout en habitant Mareuil, il a probablement travaillé dans ce garage dès le printemps 1923, puisque des plans de fosse et de

cuve à carburant sont observés aux archives de la Vendée. Son père est mort avant 1931.

Dans les années **1960**, son fils **Jean** prend la suite. Il est né le 13 septembre 1923 à Mareuil-sur-Lay, décédé à 63 ans le 25 janvier 1986 à Bournezeau.

**1985- Claude ALBERT et Jean-Yves ORVEAU** s'associent pour prendre le garage à leur compte.

**1990-** départ de Claude ALBERT, Jean-Yves ORVEAU reste seul.

**1993-** Fin de l'activité du garage.

#### 2- Garage AVRIL rue de la Miltière, à côté des Halles

**Vers 1924 - Jules AVRIL** s'installe dans un garage, qu'il a créé, en face la Maison Grangé, dans une cour entre les maisons n° 21 et n° 23 de la rue du Château.

Il est né le 9 décembre 1897 à St Hilaire-le-Vouhis. Il a peut-être commencé son activité avec les vélos et motos. C'est un des premiers garagistes de Bournezeau. En 1931, Jules AVRIL travaillait toujours dans ce garage.

**1936-** Jules AVRIL est installé dans un nouveau garage, rue de la Miltière, juste à côté des halles, côté ouest, mais il pouvait y être depuis 1932. Il est décédé le 11 mai 1954 à Bournezeau.

**1954- Georges VALETTE**, déjà ouvrier dans ce garage, prend la succession au décès de Jules AVRIL.

**1957- Jeanne AVRIL** devient la patronne du garage.



Ex-garage AVRIL, rue de la Miltière, à côté des halles photo 2016

#### 3- Garage de L'AUBIER 17, rue des Aubépines

**1975-** Eloi GALIPAUD construit le garage de l'Aubier. Il s'installe dans ce garage le 1<sup>er</sup> septembre 1975. Il est décédé à 60 ans le 30 juin 1997 à Bournezeau.

**1<sup>er</sup> septembre 1979- Joseph AUGER**, né en 1946, achète le garage et remplace Eloi GALIPAUD.

**1<sup>er</sup> avril 1999- Fabien AUGER**, né en 1969, s'associe avec son père, Joseph.

Joseph AUGER cesse son activité en 2005 et il est décédé en 2007.



Ex-garage Auger rue des Aubépines photo 2016

**5 janvier 2005-** Anthony VRIGNAUD, né en 1979, s'associe avec Fabien AUGER. Ils exercent dans le garage des Aubépines jusqu'à fin 2009,

avant de le transférer le 1<sup>er</sup> janvier 2010, au 1, route de la Roche.

#### **4- Garage JUBIEN – HERMOUET** *Route de l'Abbaye à côté des Halles*

**Vers 1929-** Jean JUBIEN, s'installe dans un garage à côté des Halles. Au départ il répare les vélos. Il a fait la guerre 39/45. Il est né le 13 avril 1906 à Bournezeau, décédé à 55 ans le 22 mai 1961.

**juin 1961-** Jean-Claude HERMOUET, déjà ouvrier dans l'entreprise, lui succède aussitôt le décès de Jean Jubien, son patron.

**1968-** Robert HERMOUET rejoint son frère. Les deux frères associés restent dans ce garage jusqu'en mai 1972.

#### **5- Garage HERMOUET et AUGER-VRIGNAUD** *1, route de la Roche*

**1972-** Construction du garage par les Frères HERMOUET, Jean-Claude et Robert.

**Juin 1972 :** Jean-Claude et Robert HERMOUET, nés en 1936 et 1939, s'installent dans ce nouveau garage. Jean-Claude décède en 1985. Robert continue l'entreprise seul jusqu'à sa retraite fin décembre 1998.

**1<sup>er</sup> janvier 1999 -** GÉNILLOUD Jean-Pierre prend la succession jusqu'à fin 2009.

**1<sup>er</sup> janvier 2010** Fabien AUGER et Anthony VRIGNAUD s'installent route de la Roche dans ce nouveau garage qu'ils ont acheté et rénové en 2009.



*Garage AUGER-VRIGNAUD au 1 route de la Roche Photo Anthony Vrignaud en 2010*

#### **6- Garage LEPAROUX** *Zone artisanale de la Coussaie*

**1996 -** Création du garage par Michel LEPAROUX né le 21 décembre 1959



*Photo 2016*

## 7- Garage PAYNEAU SARL PAYNEAU Frères, au 58, Avenue du Moulin -

**1962-** Création du garage par **Gilbert PAYNEAU** né en 1934 et décédé en 2015.

(Le père de Gilbert, **Henri PAYNEAU**, né en 1909, retraité de la gendarmerie, a créé la station-service dès 1955.)

**1988-** Les enfants de Gilbert, **Patrice** et **Gilbert PAYNEAU**, nés en 1956 et 1964, s'associent et prennent la suite de leur père.

**David JAULIN** né en 1977 travaille déjà comme apprenti dans ce garage depuis 1993.

David s'associe avec les Frères PAYNEAU dès 2010.

Le **1<sup>er</sup> octobre 2015**, Patrice prend sa retraite, il est remplacé par **Jean-Claude SINAZIE** né en 1970.



Garage PAYNEAU, JAULIN, SINAZIE

photo 2016

## Saint-Vincent-Puymaufrais : 2 lieux de garage

### 8- Garage Gilbert COUTURIER dit "Bigouillette" Rue du Lay

**Vers 1946-** **Gilbert COUTURIER**, né le 27 novembre 1920, crée son garage. Aujourd'hui disparu, le garage se situait dans la cour entre les numéros 4 et 6 de la rue du Lay.

**1969** Fin d'activité du garage. Gilbert est décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1969.

### 9- Garage Denis STOEFFEL bourg 7, rue principale

**Février 1996** – Création du garage par Denis STOEFFEL.

**2008**, **Denis STOEFFEL** arrête son activité de mécanicien, il reste propriétaire du garage.

**En avril 2012-** **Thierry BONNARD** né en 1978 reprend l'activité du garage.

En juillet 2014, Il cesse d'exploiter ce garage.

Depuis 2014, il n'y a plus de garagiste sur Saint-Vincent-Puymaufrais

## Réparateurs de vélos :

### Noms des réparateurs et années de service.

Les garagistes automobiles devaient aussi réparer les motos, mobylettes et vélos.

Avant la guerre 39/45, il y avait un M. **GRELET** qui réparait les vélos, il habitait sur la place.

**Vers 1952**, **Yvon SAVARY** s'installe. Son magasin de cycles se situe au 2, rue Jean GROLLEAU. Son garage est situé rue des Merisiers, à côté de l'ex gendarmerie.

**1957**, **Henri GIRAUDEAU**, né le 16 novembre 1931, succède à Yvon SAVARY. L'activité du garage prend fin à sa retraite en 1991.

Le garage d'Henri GIRAUDEAU a été démoli en janvier 2006



Photo collection Henri Giraudeau

**1955, Henri PAYNEAU** né le 23 décembre 1909, *Retraité de gendarmerie*, s'établit au 58 avenue du Moulin. Son activité de réparateurs de vélos se ralentit quand son fils Gilbert crée son garage en 1962. Henri décède en 2000.

**Vers 1960, Pierre REMAUD**, né le 30 avril 1937, crée son atelier de réparations de vélos dans l'impasse du Pailler.

Il cesse ce travail vers 1964/65.

**En 2003, Yannick GRÈZES** répare les vélos et mobylettes, pendant un an, dans la zone de la Coussaie.

### **Saint-Vincent-Puymaufrais**

Gabriel ORVEAU est né en 1896. Il commence à réparer les vélos dans les années 1930. A sa mort en 1961, son épouse prend le relais.

En 1966, Gabriel ORVEAU fils succède à sa mère. Cette activité prend fin en 1975.

*Henri ROUSSEAU*

*SOURCES : Archives départementales au recensement de population. Mairie de Bournezeau, état civil*

*Selon les témoignages de : Robert HERMOUET, Fabien AUGER, Patrice PAYNEAU, Gilbert PAYNEAU, Gilles GUYAU, Henri GIRAUDEAU, Jean BERNEREAU, Michel LEPAROUX, Denis STOEFFEL, Thierry BONNARD, Gaby ORVEAU, Gilles CHEVALLEREAU, Yannick GRÈZES, Michel ROCHERON, Josiane MARTINEAU*

## **La correspondance de Louis JOGUET en 14-18**

### **La vie de Louis JOGUET**

Louis JOGUET est né le 30 juin 1880 à Bournezeau, de Louis et Marie Bardet, aubergistes dans la commune. Trois ans plus tard, son frère est décédé le jour de sa naissance. Louis, élevé en fils unique, a suivi des études à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (*Val-de-Marne*). Diplômé en 1904, il décida de revenir à Bournezeau pour créer sa clientèle.

Le 25 septembre 1905, il épousa Louise GAUFFRIAU, de la commune et âgée de 20 ans. Le couple était connu et bien installé à Bournezeau, ce qui a permis un développement rapide du cabinet vétérinaire. Louis s'occupait des animaux des agriculteurs du village et des communes environnantes. Il élevait également des bêtes qu'il revendait par la suite à la foire ou à ses clients. Sa femme l'assistait dans son commerce et gérait toute la partie administrative (*commandes de médicaments, notes à envoyer...*). Elle possédait également des terres qu'elle louait à des métayers. Le ménage disposait donc de revenus confortables et de biens matériels (maison, automobile).

Les époux JOGUET ne parvenaient pas à avoir d'enfants. Avant le début de la guerre, ils ont accueilli dans leur foyer Gabriel CORNU [*un cousin de Louise ?*] né en 1910 aux Pineaux-Saint-Ouen qui est resté plusieurs années sous leur toit.

Son engagement politique était également marqué : radical-socialiste, il fut élu maire de Bournezeau en 1933 et le resta pendant 26 ans. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, il présida le Comité départemental de Libération de Vendée. Louis JOGUET est décédé le 30 septembre 1966 à Bournezeau.



*Louis JOGUET en 1935*

### **Rôle du vétérinaire**

Souvent à l'arrière du front, le vétérinaire a la charge du traitement (*blessures et maladies*) des animaux et principalement des équidés. Si la présence du cheval est ponctuelle sur les champs de bataille, son emploi reste primordial dans la logistique militaire.

À Croze, son travail l'amenait à prendre en charge les chevaux de trois batteries, éparpillées sur un vaste territoire. Il parcourait 15 km à cheval tous les matins en compagnie de son ami vendéen le docteur Birotheau. Ses visites commençaient à 7h30 au cantonnement de Croze.

« Chaque matin, cela représente un trajet à cheval de 8 kilomètres environ. Ce n'est pas terrible. Nos maréchaux s'occupent des soins à donner. Les traitements ne sont pas compliqués car la pharmacie est assez rudimentaire. » (12-04-1915). L'après-midi était consacrée à la tenue des registres.

Son travail était rendu pénible par les intempéries au début de 1916 dans la Somme, et surtout dans les Vosges pendant l'hiver 1916-1917.

« Il ne fait pas très froid mais la couche de neige s'épaissit. Il y en a partout et dans la vallée les traîneaux peuvent circuler.

*Le coup d'œil est magnifique. Ces montagnes couvertes de pins saupoudrés de neige sont splendides.*

*Du matin au soir le poêle chauffe et je fais une grosse consommation de bois. On ne peut plus sortir ni à cheval ni à pied car le sol est trop glissant. » (5-12-1916)*

Avant son arrivée au front, Louis parlait peu de son travail. Il signalait surtout les coliques des chevaux et quelques boiteux. Dans la Somme et les Vosges, il a eu aussi des blessés.



Louis Joguet en train d'opérer un mulet couché sur un lit de paille en juillet 1917  
M. Tyot, debout, assiste à l'opération

À Héricourt, il a eu à soigner plus de 1 000 chevaux en compagnie de son chef de service et ami M. TYOT. Il y avait un grand nombre de galeux et beaucoup d'interventions chirurgicales sur des blessés par éclats d'obus, des chevaux aveuglés par les gaz.

« À mon arrivée samedi les boches m'avaient préparé du travail. Une bombe tombée sur une écurie avait tué deux chevaux et en avait blessé 8. » (17-05-1916)

Par deux fois, il a effectué un vèlage chez des civils voisins. Il était heureux de rendre ce service qui lui rappelait son travail à Bournezeau.

Il aimait son travail et son ami M. TYOT en témoigne en lui faisant des confidences après sa mutation quand il lui décrit son nouveau poste où la négligence avait régné :

« Je ne connais pas mon prédécesseur et je n'ai interrogé personne à son sujet. Il n'a pas une mauvaise presse, mais j'ai compris qu'il ne faisait exactement rien. Visite journalière vers 9h du matin et le soir promenade hygiénique. J'ai passé une visite de santé en arrivant et cela a fait du bruit dans Landernau. M.W. passait de temps à autre dans les écuries derrière les chevaux. Résultat à peine 30 chevaux étaient signalés galeux. J'en ai trouvé 122. »

« Soyez heureux, vous aurez je crois un chef tel que vous le rêviez. Il paperassera mais ne vous disputera probablement pas le bistouri. »

Plusieurs fois, pour améliorer le service, il a demandé à Louise de lui expédier des instruments personnels plus adaptés que ceux que l'armée leur avait fournis.

« Je te réclame le tube de trachéotomie. C'est un petit tube en fer blanc étamé pour placer dans la gorge des chevaux corneurs. » (18-03-1917)

## Le parcours militaire



Le camp de la Courtine s'étend sur une longueur de 15 kilomètres et 8 de large, regroupe 2000 hommes, fantassins et artilleurs réunis, qui suivent des cours sur le maniement des mitrailleuses

Louis n'a pas effectué pas son service militaire et fut ajourné pour faiblesse en 1901. Le 21 novembre 1914, il fut classé service armé par la commission de réforme de Fontenay-le-Comte et se retrouva affecté en tant que vétérinaire-auxiliaire à Nantes, puis dans le Limousin d'avril à juillet 1915 (Croze, la Courtine, St Rémy et Eygurande).

Son groupe d'artillerie où il s'était fait des amis a été rattaché au 102<sup>ème</sup> R.I. et de juillet à octobre 1915, il a cantonné à Villepreux en région parisienne.

Puis, il a travaillé sur le front de Somme jusqu'à la fin de 1915.

En mai 1916 sa division a été dissoute et Louis à rejoint le 8<sup>ème</sup> régiment de chasseurs dans les Vosges où il a fait la connaissance du commandant Meyer.

Remplacé par un vétérinaire plus gradé, il a obtenu un poste dans un dépôt hôpital vétérinaire à Héricourt, près de Belfort. Il y est arrivé le 9 février 1917. Grâce au commandant Meyer, il fut promu vétérinaire aide-major de 1<sup>ère</sup> classe le 11 août 1916. Puis il passa "hors-cadre" pour raisons

de santé par décision ministérielle du 14 septembre 1918. Il fut mis en congé illimité de démobilisation le 22 mai 1919 et se retira à Bournezeau où il reprit son activité professionnelle jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1946.

## Correspondance

Aux archives se trouve la correspondance envoyée par Louis JOGUET à sa femme Louise, du 13 décembre 1914 au 27 avril 1918 et pour une raison inconnue, la suite est manquante. Composée de 393 lettres et 541 cartes postales, la correspondance est relativement soutenue ; Louis écrivait généralement tous les deux jours et quotidiennement à partir de son arrivée dans les Vosges en mai 1916.

Cette abondance de lettres nous permet de suivre très précisément son parcours militaire, mais aussi de partager l'histoire de ce couple. Louis évoque de temps à autre dans ses lettres Gabriel Cornu en l'appelant "le polisson". En avril 1916, Louise fut enceinte mais perdit l'enfant à la fin de l'été.

Louis structurait ses écrits toujours de la même manière : Après l'immanquable « *Ma chère Louise* », il décrivait la météo, son quotidien, son travail, se renseignait sur ses affaires professionnelles et commentait les nouvelles du pays. Enfin, il concluait toujours par la même formule « *Je t'embrasse bien fort, L. JOGUET* »

La plupart des lettres ont été écrites à l'encre. Il utilisait des cartes postales quand il en trouvait pour décrire le paysage.

Il a trouvé pittoresque le limousin, mais aussi les Vosges et le Jura. Dans la zone des armées, le courrier était transmis par la poste militaire. Chacun avait une adresse définie par un secteur numéroté et Louis ne mentionnait pas les noms des lieux dont il parlait, mais seulement les initiales car le courrier était surveillé.

« *Depuis quelque temps déjà je savais que les lettres étaient ouvertes assez fréquemment dans notre secteur par l'autorité militaire.*

« *Ceci ne me prive point car je n'aime pas raconter ce que je vois.* » (12-04-1917)

Quand il en avait la possibilité, il utilisait la poste civile. Les échanges de courriers et de colis fonctionnaient assez bien. Aux changements de saisons, Louis envoyait chaussures et habits à Bournezeau et Louise lui faisait un autre colis

« *J'ai aussi l'intention de t'envoyer une chemise de laine et différents autres objets qui ne sont plus indiqués actuellement. En échange, tu m'enverras mes anciennes chaussures des dimanches, un caleçon d'été, deux chemises légères (cellular ou zéphyr) 2 ou 3 paires de chaussettes fines de coton ou de fil. Envoie-moi d'abord ce que je te demande en gare de La Courtine et soigneusement emballé.* » (7-05-1915)



*Louis Joguet au printemps 1915*

Son épouse a pu lui expédier aussi du beurre, meilleur que celui du Limousin, des sardines, des moules, des "Merveilles" et même un homard que Louis partageait avec ses camarades de popote.

« *Mon homard est arrivé vivant et nous l'avons mangé à déjeuner. Il a été trouvé très bon.* » (22-06-1916)

Ses lettres sont aussi l'occasion d'évoquer ses affaires professionnelles et ses finances. Il garde un œil avisé sur son commerce et n'hésite pas à donner des directives à sa femme pour régler les problèmes. Très soucieux par rapport à l'argent, il trouve que sa femme ne fait pas suffisamment attention à son train de vie.

« *Tu oublies trop facilement que nous sommes en guerre [...]*

« *Je dépense et ne gagne rien, il faut donc réduire le plus possible tous les moyens de dépense.* » (19-04-15)

## Conditions de vie

À chaque nouveau poste, Louis a dû se trouver une chambre à louer. Il n'est pas logé avec les hommes de troupe mais il vit comme les officiers.

Cela lui pose d'ailleurs un problème financier car il doit s'acheter ses habits, louer un logement et payer ses repas.

*« Actuellement j'occupe une situation fausse. Je prends pension avec les officiers du groupe mais je ne reçois que la solde d'un auxiliaire. Même depuis que nous sommes à Croze l'on me retient 1 F 25 par jour pour la nourriture que je devrais consommer avec les sous-officiers. En somme, le privilège de manger avec les officiers me coûte le prix de la pension 1 F 75 par jour. On trouve de ces anomalies dans le métier militaire. » (13-04-1915)*

Au camp de la Courtine l'armée a sous-traité le mobilier:

*« Le mobilier n'appartient pas à l'état ; On le trouve dans chaque chambre mais le locataire paie 1,50F par jour. En somme chaque officier a droit à une chambre nue et paie pour la location du mobilier qu'il y trouve. » (6-05-1915)*

Il avait un cheval personnel. Il se déplaçait à cheval et avouait à ses débuts être très peu à l'aise sur l'animal, mais à la belle saison, dans les Vosges ou le Jura, il aimait faire une promenade à cheval. Il a eu successivement "Paradis", une petite jument et "Joyau" qui l'a suivi dans ses mutations.

*« J'ai changé ma jument hier contre le cheval "Paradis" du lieutenant De Dreux. J'avais presque la meilleure bête du groupe malheureusement elle était trop vigoureuse et avait trop de sang pour moi. » (2-06-1915)*

### Ce qu'il a vu de la guerre

À la Courtine, il a observé les artilleurs à l'entraînement : *« Hier nous avons tiré avec nos vieux 90 chargés de véritables obus. J'étais à côté des pièces et j'avais eu la précaution de me mettre de l'ouate dans les oreilles car le bruit est assourdissant. Les canons reculent souvent de 2 mètres. Évidemment on ne voit pas le projectile, mais on entend un sifflement particulier et 15 à 20 secondes après on entend une nouvelle détonation produite par le choc de l'obus contre l'obstacle. En général les pièces sont placées derrière une crête. Le commandant de batterie est placé sur le point culminant, à quelques centaines de mètres en avant des pièces de telle façon qu'il puisse voir tomber les obus sur le but choisi. À l'aide d'un téléphone, il commande aux chefs de pièce les rectifications qu'il y a lieu d'apporter dans le tir. Les pièces tirent par-dessus la tête du capitaine qui est dissimulé sur la crête dans les abris naturels qu'il y a*

*« J'ai actuellement 2 chevaux en raison des corvées qui me sont imposées. J'assure le service d'un effectif total de près de 1 000 chevaux. J'espère que je serai soulagé sans cela j'aurai continuellement beaucoup de travail. » (Villepreux 10-08-1915)*

*« Joyau, mon nouveau cheval est originaire de Challans. C'est un brave animal qui me donne complète satisfaction. Il me fatigue moins que Paradis. » (29-07-1915)*

Il a une "ordonnance" à sa disposition. À Croze, il avait choisi BARTHÉLÉMIE parce qu'il était vendéen (de Nalliers). Mais celui-ci avait un penchant pour l'alcool. En passant à la 204<sup>ème</sup> brigade, dans la Somme, il obtint de conserver son cheval, mais il choisit PY comme ordonnance. *« J'ai un brave territorial du midi du nom de PY. Il paraît plein de bonne volonté et très dévoué. » (11-11-1915)*

*« ... c'était une véritable ménagère » (20-02-1917).*  
Il a réussi à le garder avec lui dans tous les services où il a été affecté.



Louis Joguet et M. Tyot à Héricourt

*découverts. En général, au bout de deux ou trois tirs, les obus tombent à l'endroit précis. C'est très intéressant et cela donne l'impression que l'on aura sur le front. » (27-04-1915)*

Dans la Somme et dans les Vosges, il a entendu le vrai combat d'artillerie.

*« Je m'habitue peu à peu au bruit de la canonnade et à la vie nouvelle. » (7-10-1915) « La canonnade était particulièrement violente – hier aussi du reste – Nos batteries envoyaient et recevaient force obus. J'assistais à la canonnade du poste de commandement d'un chef de bataillon. C'est très intéressant surtout quand on est auprès d'un bon abri blindé. Dans les tranchées c'est beaucoup moins amusant. Heureusement cependant que la plupart des marmites tombent sans faire aucun mal. » (13-11-1916)*

*« Les boches crapouillotaient ferme et au moment de retourner nos 75 se sont mis de la partie. C'était un*

*vacarme épouvantable. Joyau faisait des bonds désordonnés et avait la tremblade. » (28-08-1916)*

Il a observé les avions, surtout ceux de l'ennemi :

*« Dans l'air les avions patrouillent continuellement. » (23-09-1915) « j'ai vu à M. les dégâts causés par une bombe de taube. » (14-12-1915) « Le clair de lune favorise les sorties des avions. Hier soir nous entendions bombarder la ville voisine. » (30-10-1917)*

En poste pendant 9 mois dans les montagnes vosgiennes, il observe avec curiosité une meute de 400 chiens de traîneau d'Alaska venus épauler les soldats français enlisés sur ce front, mais aussi les petits ânes africains.

*« Ces derniers sont utilisés l'hiver pour traîner sur la neige les voiturettes portant les vivres ou les munitions. Dans le voisinage, il y a un équipage comprenant 400 chiens. Ces animaux sont aussi employés pour la surveillance des tranchées. » (22-07-1916)*

*« Au retour nous avons rencontré un convoi d'ânes africains. Ces petites bêtes grosses comme de bons chiens sont destinées à faire le ravitaillement dans les tranchées mêmes. Elles circuleront à travers les boyaux jusque dans les toutes premières lignes. » (6-11-1916)*

*« Les chiens de l'Alaska commencent leur service. Je t'en ai déjà parlé : On les emploie pour tirer les traîneaux. Les petits ânes africains chargés de leurs petits paniers circulent en longue file porter jusqu'aux tranchées l'approvisionnement. Le spectacle qu'offre la guerre est parfois très pittoresque. » (21-11-1916)*

Dans les Vosges, il y avait d'autres moyens de transport.

## L'optimisme

Éloigné du front et des grandes batailles, il n'est au courant des événements qu'à travers les journaux et les communiqués officiels. À la Courtine, il écrivait : *« Les Allemands ne demanderont la paix que lorsqu'ils auront épuisé toutes leurs ressources en hommes et en munitions. » (21-05-1915)*

*« Tant mieux s'ils attaquent car ils s'useront vite et la fin de la guerre arrivera plus tôt. » (23-02-1916)*

Il voue une très grande admiration à Georges Clemenceau "notre Tigre national" et est persuadé de la victoire finale, lorsque celui-ci est nommé président du conseil en novembre 1917.

En 1916 quand la bataille de Verdun fait rage, il pense que la guerre finira avec l'été et qu'il sera rentré pour septembre. *« Nous suivons passionnément les péripéties de la formidable attaque contre Verdun et nous espérons bien que nos poilus résisteront à l'assaut. » (27-02-1916)*

*« Tous les moyens de transport sont utilisés depuis les plus simples jusqu'aux plus scientifiques. Il y a en effet des plans inclinés et des câbles électriques pour faire grimper le ravitaillement au sommet des montagnes. Les appareils ne fonctionnant que la nuit pour ne point attirer l'attention du boche. » (22-07-1916)*

*« ...il y en a de plus à plaindre que moi dans les tranchées. » (6-07-1917)*

*« Quand je pense que nos chasseurs veillent chaque nuit dans les tranchées, l'arme au pied sans pouvoir se chauffer à 1000 ou 2000m d'altitude je trouve ces braves gens héroïques et suis plein d'admiration pour leur ténacité et leur courage. » (16-11-1916)*

Les officiers étaient proches des tranchées, mais plus abrités : *« J'ai visité le poste de commandement du colonel qui m'avait fait appeler ainsi que la popote et les chambres d'officiers. Tout cela est très confortable et dans des abris blindés à l'abri des 150 » (10-11-1916)*

### Des tranchées confortables

*« Les tranchées voisines sont assez confortables et les officiers des batteries et leurs hommes sont plutôt mieux que nous. Certaines tranchées sont cimentées et pleines de meubles ; dans la casemate du commandant Moulin, il y a deux lits, 3 fauteuils, 2 tables, une cheminée de marbre, une pendule, une glace et différents objets utiles. Tout ceci a été rassemblé par les officiers qui se sont succédé et ceux qui arrivent les derniers trouvent une installation confortable. » (7-10-1915)*

*« Toute notre attention est attirée vers la lutte gigantesque qui se poursuit autour de Douaumont et il est bien certain aujourd'hui que le flot des attaquants sera incapable de briser la superbe résistance de nos poilus. » (5-03-1916) « J'espère que la guerre finira cet été et que nous rentrerons vers le mois de septembre. » (22-03-1916)*

*« Je pense également que l'offensive va se déclencher sur tout le front et que la guerre sera terminée à la fin de l'été : bien entendu nous serons victorieux c'est certain. » (6-04-1916)*

Lorsqu'il parle du conflit, Louis est toujours très optimiste, ayant toute confiance dans l'armée française et l'État-major.

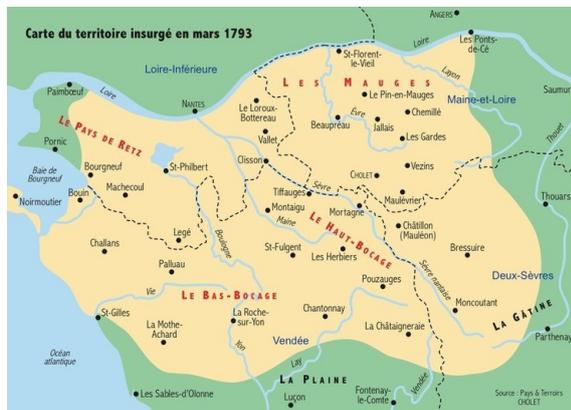
Jean-Paul Billaud

## Bournezeau et la Guerre de Vendée - 1<sup>ère</sup> partie -

De toutes les crises que Bournezeau a traversées dans son histoire, la plus marquante est sans aucun doute la guerre de Vendée commencée en 1793. Elle est née des bouleversements radicaux engendrés par la Révolution française de 1789. Ils sont à la fois politiques avec un nouveau découpage administratif de la France en décembre 1789, puis la fin de la Royauté le 21 septembre 1792, et à la fois religieux avec la Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790.

Menacée par les monarchies européennes, la république française naissante est obligée d'effectuer des levées en masse des hommes aptes à défendre la nation. Parallèlement, elle poursuit sa politique de répression contre les prêtres proches de la population rurale. Le roi Louis XVI qui est devenu un symbole contre-révolutionnaire après sa tentative de fuite, est guillotiné le 21 janvier 1793.

Cette politique autoritaire est menée par la bourgeoisie qui en profite pour s'accaparer le pouvoir et s'enrichir par l'achat de biens nationaux appartenant aux nobles ou au clergé, au détriment de la paysannerie qui n'y gagne rien, si ce n'est l'obligation d'aller se battre pour un gouvernement qui s'acharne contre leurs prêtres. Aussi, dès mars 1793, c'est le soulèvement des opposants à la Révolution, bientôt appelés Royalistes ou Vendéens, contre les Révolutionnaires ou Patriotes. Cette guerre civile qui va durer près de sept années englobe un vaste territoire. Il couvre une grande partie de quatre départements de l'ouest : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée. On le connaît aujourd'hui sous le nom de Vendée Militaire. La Loire délimite le nord et le Lay le sud avec notamment les communes de Bournezeau, Saint-Vincent-Fort-du-Lay et Puymaufrais.



*La Vendée militaire (extrait du site internet vendée-chouannerie.com)*

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyerons sur des documents émanant des autorités républicaines retrouvés aux archives nationales et aux archives départementales de Vendée, de Loire-Atlantique et de Charente-Maritime. À l'opposé, la collection DUGAST-MATIFEUX, déposée à la médiathèque de Nantes, regroupe les échanges qu'entretenaient les chefs vendéens de notre région au début du conflit (mars à août 1793). Elle nous permettra de plonger au cœur du conflit dans notre zone d'étude.

### Les débuts de la Révolution française à Bournezeau (1789-1792)



*Serment du jeu de Paume à Versailles le 20 juin 1789*

Le 5 mai 1789 Louis XVI ouvre à Versailles les Etats-Généraux afin de résoudre la grave crise financière qui touche le royaume depuis plusieurs

années. C'est le 1<sup>er</sup> acte dans le déroulement de la Révolution. Le serment du jeu de Paume du 20 juin est le prélude de la mise en place d'une Assemblée nationale constituante. Le 14 juillet, la Bastille tombe, puis, le 26 août, les privilèges sont abolis. Ces premières mesures semblent bien accueillies par la grande majorité des Français, comme probablement l'ensemble de la population de Bournezeau.

Ils espèrent une amélioration de leurs conditions de vie avec une égalité devant la loi et l'impôt dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle.

## Le redécoupage administratif

Le 22 décembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décrète la fin des anciennes provinces et la mise en place d'un nouveau découpage administratif du royaume. Le département de la Vendée est officiellement créé en janvier 1790 avec les 82 autres départements français.

Chaque département est divisé en districts. La

Vendée en compte 6 : la Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, les Sables-d'Olonne, Challans, Montaigu et la Châtaigneraie. Le district est constitué de plusieurs cantons, eux-mêmes composés de plusieurs communes. Ces dernières sont le plus souvent calquées sur le territoire de la paroisse, entité qui a désormais perdu toute signification administrative.



*Carte de la Vendée publiée entre 1790 et 1793 avec le district de la Roche-sur-Yon en foncé  
(Archives départementales de Vendée)*

Bournezeau est désignée chef-lieu de canton. Les communes de Sainte-Pexine, Saint-Ouen-des-Gâts, les Pineaux, Saint-Vincent-Fort-du-Lay, Puymaufrais, Saint-Hilaire-le-Vouhis et bien sûr Bournezeau le constituent. Ce canton est intégré au district de la Roche-sur-Yon avec les cantons d'Aizenay, Belleville-sur-Vie, les Essarts, la Chaize-le-Vicomte, Mareuil-sur-Lay, le Poiré-sur-Vie, le Tablier et la Roche-sur-Yon.

Un maire et des conseillers sont élus à la tête de chaque commune au suffrage censitaire (*par ceux qui paient l'impôt*) : ils forment le conseil général de la commune. Est élu également, un procureur de la commune, chargé de requérir l'exécution des lois. Pour être électeur il faut être un "citoyen actif", c'est-à-dire payer un impôt au moins équivalent à 3 journées de travail. Pour être élu, l'impôt doit être au moins égal à 10 journées de travail. Dans une commune comme

Bournezeau, cela ne concerne qu'une faible minorité masculine : les notables de l'Ancien régime sont les mêmes que les notables du nouveau régime. Malheureusement l'état de nos sources ne nous permet pas de dresser une liste des premiers électeurs. Il faut signaler que les papiers de la municipalité de Bournezeau ont été brûlés probablement dès le début de l'insurrection vendéenne.

Les premières élections municipales ont lieu en février 1790. Le maire, élu pour 2 ans, est installé après une prestation de serment. La loi du 19 avril de la même année stipule que lorsque les maires et les officiers municipaux sont en fonction, ils doivent porter comme marque distinctive par-dessus leur habit une écharpe aux 3 couleurs de la nation, bleu, blanc, rouge, attachée d'un nœud et ornée d'une frange couleur d'or pour le maire,

blanche pour les officiers municipaux, et violette pour le procureur.



*Le maire (ou président d'administration municipale) sous la Révolution française*

*(estampe publiée entre 1796 et 1799, extraite du site internet Bnf.fr)*

Le premier maire de Bournezeau semble être Joachim ALLAIRE, maire de 1790 à 1791. Il est né aux Essarts en 1760. Il est reçu médecin en 1784. Son nom n'apparaît dans aucun acte officiel. Le seul document qui le mentionne est son propre témoignage sur la situation de Bournezeau entre 1790 et 1793 après avoir fui la commune et s'être établi en tant que médecin aux hospices militaires de la Rochelle et de l'île d'Aix de 1793 à 1798. Comme beaucoup de notables de la commune, il est Républicain. Nous y reviendrons car ce témoignage unique est essentiel pour la perception du climat qui y règne avant le soulèvement.

Le second maire est en revanche clairement identifié puisqu'il signe lui-même les actes d'état civil à partir de décembre 1792 en tant qu'officier public. Il s'agit d'Alexandre JUHAULT maire de 1792 à 1793 et républicain convaincu. A ce titre, il préside le 29 juillet 1793, en pleine insurrection vendéenne, une Assemblée primaire du canton à Sainte-Pexine, « le chef-lieu, Bournezeau, étant occupé par les insurgés ». Seule la commune de Sainte-Pexine, située de l'autre côté du Lay, est restée républicaine durant la guerre civile.

Avant la Révolution il était procureur et notaire, domicilié à la Bregeonnière. Le mariage de son fils à Saint-Hilaire-le-Vouhis le 26 octobre 1809 nous apprend qu'Alexandre JUHAULT « est mort victime de la guerre qui a eu lieu dans ces contrées dans le courant du mois de mai 1794 et que son corps fut inhumé le 29 dudit mois de mai dans le cimetière de Boulogne ».

Il a probablement été tué par les Vendéens dans des circonstances qui ne nous sont pas connues.

Le premier procureur de la commune se nomme Louis François JAUD. Il était notaire à

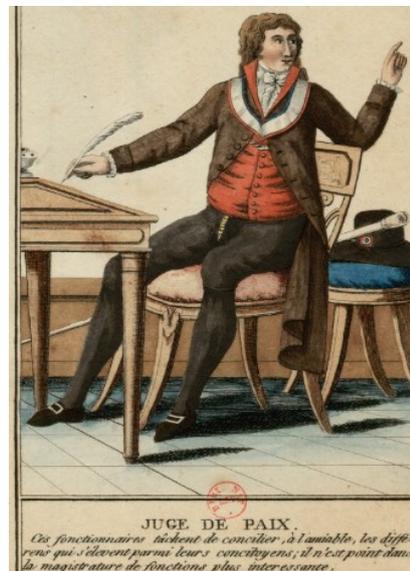
Sainte-Hermine avant la Révolution. Il décède à Bournezeau le 24 novembre 1791 à l'âge d'environ 40 ans, 12 jours après le décès de sa femme.

A la même époque se met en place une nouvelle organisation judiciaire.

### Les nouvelles fonctions judiciaires

En août 1790, la Révolution française met en place une justice de proximité au niveau de chaque canton et accessible gratuitement : c'est la justice de paix. Le poste de juge de paix est occupé principalement par des personnes dotées d'une grande autorité morale. Leur mission est de « concilier à l'amiable les différents qui s'élèvent parmi leurs concitoyens ».

À Bournezeau, le premier à occuper ce poste est Jean-Pierre LOYAU. Il était avant 1789 procureur fiscal et avocat au parlement. Comme beaucoup de notables de la commune, il ne rejette pas la Révolution. Mais peu à peu il s'en éloigne probablement à cause des excès de cette dernière. Le témoignage de Joachim ALLAIRE est à charge contre lui. Aussi, prenant fait et cause pour les insurgés vendéens, il sera fait prisonnier et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de la Rochelle en octobre 1793. Nous en reparlerons.



*Le juge de paix sous la Révolution française. Il est indiqué : « Ces fonctionnaires tâchent de concilier, à l'amiable, les différents qui s'élèvent parmi leurs concitoyens ; il n'est point dans la magistrature de fonctions plus intéressantes »*

*(estampe publiée entre 1796 et 1799, extraite du site internet Bnf.fr)*

Le juge de paix doit être assisté d'un assesseur. Il n'est pas connu ou n'est pas désigné à Bournezeau dans les années 1790-1796. On retrouve en l'an 6 du calendrier républicain (de septembre 1797 à septembre 1798) deux assesseurs : Louis TRENIT et Louis Simon ESGONNIÈRE.

Il est également assisté d'un greffier qui se nomme en 1791 Philippe Auguste PAYNEAU. Il était procureur de la paroisse en 1781. Ses convictions sont républicaines *a priori*. Après 1796, son frère, Alexis PAYNEAU, occupera la fonction de secrétaire de l'administration municipale, puis de percepteur.

Toujours en 1791, Pierre REMAUD est identifié comme commis-greffier auprès du juge de paix. A partir de 1796, il sera lui-même juge de paix à Bournezeau. Ses convictions sont républicaines puisqu'il se réfugie aux Moutiers-sur-le-Lay pendant le conflit.

L'échelon au-dessus de la justice de paix est le tribunal de district, créé également en août 1790. Il y a donc un tribunal pour chaque district avec un président à sa tête. Pour celui de la Roche-sur-Yon, est élu président Philippe René ESGONNIÈRE. Avant la Révolution, il était avocat au parlement et avait la charge de sénéchal d'abord à la Grève (*paroisse près de Saint-Martin-des-Noyers*), puis à Bournezeau. Son rôle était important puisqu'il représentait le seigneur au sein de la paroisse avec

des fonctions administratives et judiciaires. Plutôt favorable aux idées de la Révolution, il est pendant tout le conflit à Fontenay-le-Comte où se trouve l'administration départementale. Il deviendra maire de Bournezeau, conseiller général et député dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.



Portrait de Philippe René ESGONNIÈRE (1755-1838), extrait du site internet de l'Assemblée Nationale

Cette nouvelle organisation administrative et judiciaire est assumée par les mêmes notables qui assumaient les fonctions politiques avant 1789. Ils restent pour la plupart partisans de la Révolution. La population de Bournezeau n'a sans doute pas perçu de changement radical au tout début de la Révolution. Les mesures que cette dernière va prendre à l'encontre du clergé vont déclencher les premières fissures au sein de la société française.

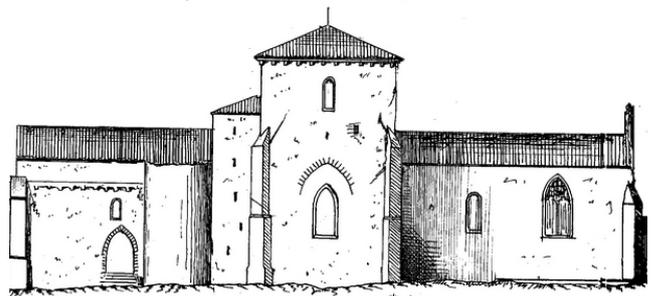
## La Constitution civile du clergé et la vente des biens nationaux

### La situation religieuse en 1789

Le clergé relevant du diocèse de Luçon est divisé depuis 1673 en plusieurs conférences. L'institution est renouvelée en 1767 avec 27 conférences dans le diocèse. Leur but est de réunir tout le clergé (*curés, vicaires, religieux*) d'un même secteur géographique afin de discuter des affaires religieuses et avoir une conduite uniforme dans leurs actions pastorales. L'évêque nomme un directeur et un secrétaire pour chaque conférence. Bournezeau fait partie de la 11<sup>ème</sup> conférence avec les paroisses des Pineaux, Fougeré, la Ferrière, Château-Fromage, Thorigny, Saint-Jean et Saint-Nicolas de la Chaize et enfin la Limouzinière.

A la veille de la Révolution, la paroisse de Bournezeau est dirigée par le curé Jean-François LAINÉ depuis juin 1784. Il est né à la Lande-d'Airou dans la Manche en 1744. Il est secondé par un vicaire, Joseph THIRÉ, nommé à Bournezeau en avril 1788 et natif de Sainte-Hermine en 1761. Son frère aîné, Guillaume

THIRÉ, est à la même époque vicaire à Saint-Florent-des-Bois.



L'église de Bournezeau telle qu'elle était en 1789 (dessin réalisé en 1876 par V. Claire, architecte du département de la Vendée)

### La vente des biens nationaux

Dans le tourbillon réformateur de la Révolution, l'église catholique n'est pas oubliée. Par décret du 2 novembre 1789, les biens de l'Eglise sont saisis et vendus afin de résoudre la crise financière qui est à l'origine de la Révolution. La mesure s'étend sur les biens des

nobles qui commencent à fuir le pays. La bourgeoisie en profite pour acquérir les biens fonciers de ces émigrés. La vente des biens nationaux aboutit donc à un transfert massif des propriétés de la noblesse vers la bourgeoisie.

### La Constitution civile du clergé

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée nationale constituante adopte la Constitution civile du clergé pour à son tour contrôler l'Eglise au détriment de la Papauté.

Le clergé régulier (*abbayes, monastères, couvents...*) n'a plus de raison d'être et doit disparaître. Les prêtres (*c'est-à-dire le clergé séculier comme les vicaires et les curés*) sont soumis alors à un serment qu'ils doivent prêter devant les autorités républicaines : ils deviennent des fonctionnaires élus par des électeurs laïcs et rétribués par l'Etat. Cette mesure radicale choque une partie du clergé mais également une partie de la population attachée aux valeurs religieuses traditionnelles, d'autant plus que le pape Pie VI condamne la Constitution le 10 mars 1791, suivi de l'évêque de Luçon Marie-Charles-Isidore DE MERCY. Que vont choisir nos 2 prêtres face à ce choix délicat ?



Le pape PIE VI



L'évêque de Luçon,  
Mgr DE MERCY

Nous savons comment est vécue cette situation à Bournezeau par nos 2 prêtres grâce au témoignage de Joachim ALLAIRE. En septembre 1793, il rédige une longue lettre à la Commission militaire de la Rochelle sur les événements qui se sont passés dans sa commune entre 1790 et sa fuite, et pour dénoncer Jean-Pierre LOYAU. Voici ce qu'il écrit au tout début de sa lettre :

« (...) Depuis deux ans environ le dit Jean-Pierre LOYAU de Bournezeau m'a paru par ses menées

*sourdes tachées d'aristocratie. Il était avant la Révolution procureur fiscal. Ainsi cela lui avait facilité les moyens de frayer avec les maisons des ci-devants [les nobles].*

*(...) Joseph THIRÉ, vicaire à Bournezeau, étant chez LOYAU avant que le serment des ecclésiastiques fut décrété et lorsqu'il nous fut envoyé du district, nous nous empressâmes de le faire publier au cours du prône de la messe ; la semaine après la publication, le curé et le vicaire, ce dissident, eurent à se conformer à la loi. Ils vont faire leur soumission au greffe et le dimanche suivant ils prêtent le serment sans restriction devant la municipalité en corps et la Garde nationale. On dresse le procès-verbal et le fit signer aux deux assermentés ci-dessus nommés. A la fin des Pâques 1791, le dit Joseph THIRÉ se rétracte de sa prestation précédente. »*

Le serment à la Constitution civile du clergé a ainsi donné lieu à une manifestation patriotique devant les autorités républicaines de Bournezeau à une date non précisée, peut-être en janvier ou février 1791. Jean-François LAINÉ prête le serment sans aucune restriction. Quant à Joseph THIRÉ, il le prête puis se rétracte peu après suivant les recommandations du pape et de son évêque.

Sur un total de 11 ecclésiastiques appartenant à la 11<sup>ème</sup> conférence, 8 prêtent le serment. De tout le département, c'est cette conférence qui compte le plus de jureurs, probablement sous l'influence du curé de Fougeré, RODRIGUE, originaire de Nantes, qui est élu le 2 mai 1791 évêque constitutionnel de la Vendée.

Le Constitution civile du clergé marque donc un tournant important dans le déroulement de la Révolution car pour beaucoup d'historiens cette mesure est la cause principale du soulèvement vendéen. Quelle est la conséquence de la rétractation de Joseph THIRÉ et des autres réfractaires nombreux dans le département ? Que se passe-t-il à Bournezeau de cette fin d'année 1791 jusqu'à l'insurrection de 1793 ?

Vincent PÉROCHEAU

Sources : Archives départementales de Vendée (ADV) : Registres paroissiaux et Etat civil de Bournezeau.  
Archives départementales de Charente-Maritime : Commission militaire (côte L.1258-1259-1260).  
Charles-Louis CHASSIN, Préparation à la guerre de Vendée, La Vendée Patriote, Tome 2.  
Jean ARTARIT, François-Ambroise RODRIGUE, évêque constitutionnel de la Vendée, 1996.  
Y. CHAILLÉ, Livre d'or du clergé vendéen, 1964.  
Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens français, 1802 (<http://books.google.com>).  
Articles [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org) : Révolution française / Constitution civile du clergé / Municipalité

## Des québécois à Bournezeau

Le lundi 23 mai 2016, à l'initiative de Jean-Michel GODET de la Perrière, nous avons accueilli à la mairie de Bournezeau 5 canadiens, tous frère et sœurs, natifs de Sudbury Ontario. Ils avaient fait des recherches généalogiques pour trouver leur ancêtre, Denis Véronneau, parti de Bournezeau en 1659, au temps de Louis XIV.

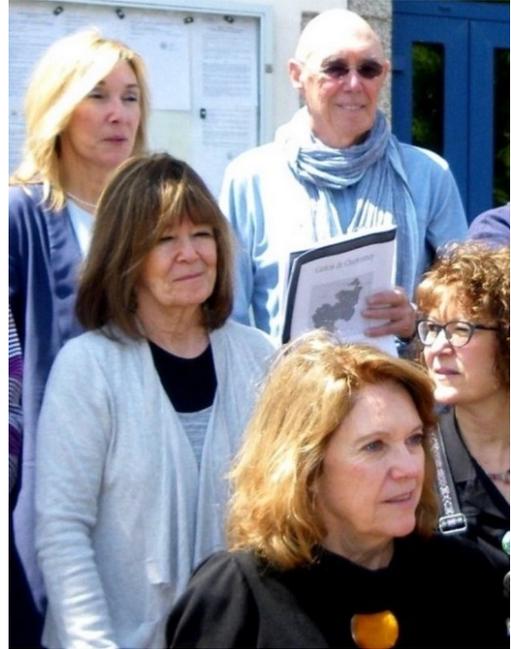
### Les personnes présentes :

Donald DENNIE et Lise DENNIE demeurent toujours à Sudbury dans l'Ontario.

Monique MIDGLEY demeure à Burlington Ontario à 450 km, près des Grands Lacs.

Carole DENNIE demeure à Ottawa Ontario à 500 km de Burlington et à 600 km de Sudbury et Hélène DENNIE demeure à Gatineau, Québec à 20 minutes de chez Carole, de l'autre côté de la rivière des Atouais qui sépare l'Ontario du Québec.

Avaient été invités des membres de la commission histoire (*sept étaient présents*), quatre personnes de la famille VÉRONNEAU de la Ramonerie, Renée ESGONIERE dont la mère Jeanne CHEVALIER était d'origine québécoise, (*voir Au fil du temps n°15 l'article sur la championne du monde de patinage artistique*), sa cousine canadienne, Jean-Michel GODET et le contact des québécois en France, Claude BODIN.



de g à d : Carole, Lise, Donald, Hélène, Monique

### La difficulté des recherches au Canada

C'est **Donald** qui nous les a racontées :

*« Notre grand-père disait toujours qu'il était d'origine écossaise parce que dans la région où il est né, il y avait beaucoup d'écossais. »*

*« Pour trouver nos ancêtres, nous avons commencé à chercher du côté de l'Écosse. Hélène est allée en Écosse. Elle n'a pas trouvé de DENNIE. »*

**Et Hélène :**

*« Mon grand-père nous avait raconté que c'étaient son père et son grand-père qui avaient émigré et que ce dernier était décédé sur le bateau. »*

*« Nous sommes allés à Edimbourg. Nous avons épluché tous les registres des bateaux sans trouver de Dennie qui aurait été jeté à la mer. C'était impossible. »*

**Donald :**

*« C'est par hasard, en discutant avec quelqu'un du côté d'Ottawa, de la généalogie des DENNIE, qu'il nous a dit que notre ancêtre, c'était Denis VÉRONNEAU. »*

*« On aurait pu chercher toute notre vie sans rien trouver. De DENNIE à VÉRONNEAU, il y avait un pas à faire quand on fait des recherches généalogiques ! »*

**Carole :**

*« Denis VÉRONNEAU a eu 16 enfants. Il a eu deux épouses : avec la première, Sonia, il a eu 7 enfants et avec la deuxième, c'est notre ancêtre la deuxième, il a eu 9 enfants. Peut-être les gens de la première épouse ont gardé le nom de VÉRONNEAU mais certains de la deuxième épouse ont pris le nom de DENNIE. Son fils s'appelait François VÉRONNEAU et on disait François VÉRONNEAU dit DENNIE. »*

**Donald :** *« Ils écrivaient DENNIE. Nos ancêtres demeuraient à "Les cèdres" qui est à l'ouest de Montréal. Pour des raisons sans doute de travail, ils se sont rendus dans l'Ontario dans la région de Perth qui est une région très écossaise, très anglaise. »*

*« Ce que j'ai trouvé dans les recensements de 1861, c'est que l'énumérateur, sans doute écossais, quand on lui disait Denis, il comprenait Dannie. Alors, le nom est resté comme ça. Mon grand père s'appelait François. On l'a appelé Franck toute sa vie. C'est devenu anglicisé par la force des choses. »*

*« Dans la région, il y avait d'autres familles aux noms français, et on appelait ça "the french line" donc la ligne des français, parce que c'était que des familles françaises. C'était anglicisé, de VÉRONNEAU à DENNIE. »*

D'après les recherches de la Commission Histoire, un Denis VÉRONNEAU est né en 1655. Si c'est lui qui est parti au Québec en 1659, à l'âge de 4 ans, on peut penser qu'il est parti avec ses parents : Louis VÉRONNEAU et Perrine BARY, tous deux nés à Bournezeau. Ce Denis s'est marié le 26 mai 1664 à La Pointe-aux-Trembles avec Catherine GUERTIN et ils ont eu 10 enfants. Il est mort à Boucherville en 1730.

## Dix générations de VÉRONNEAU

En cherchant la généalogie des VÉRONNEAU de la Ramonerie on peut remonter le temps jusqu'en 1607.

Annette et Martine VÉRONNEAU  
Nées en 1950 et 1955 à la Ramonerie

*filles de*

Albert né en 1927 à la Ramonerie

*fils de*

Louis "Abel" né en 1898 à la Petite Forêt

*fils de*

Benjamin "Constant" né en 1858 à la Vincenterie

*fils de*

Charles né le 19 octobre 1796 à Bournezeau. Il s'est marié en secondes noces le 11 janvier 1837 avec Eugénie Drapeau. Celle-ci avait 40 ans à la naissance de Benjamin et Charles près de 65 ans !

*fils de*

Mathurin né vers 1750

*fils de*

François né vers 1720

*fils de*

Julien né vers 1693

*fils de*

**Denis né en 1655 à Bournezeau** et exilé au Québec en 1659

*fils de*

Louis VÉRONNEAU baptisé à Bournezeau en 1607.

Il se serait marié à Bournezeau en 1647 avec Pauline BARY baptisée à Bournezeau en 1611.

Entre Julien et Denis, le lien n'est pas clair. En cherchant sur Internet, on observe toujours dans les différentes sources que Denis est le fils de Louis VÉRONNEAU et Perrine BARY. Par contre, sa date de naissance varie selon les sources : On trouve 1655, ce qui paraît logique puisque les parents se sont mariés en 1647 ; Mais, par ailleurs on trouve, avec les mêmes noms de parents, des dates de naissance différentes : 1643 ou 1634. Cette dernière date correspondrait peut-être mieux aux conclusions de nos amis québécois puisqu'ils parlaient d'un Denis VÉRONNEAU qui aurait eu 25 ans en 1659.

Quoi qu'il en soit, le père de Julien était plutôt un cousin de Denis, car celui-ci ne pouvait être le père, s'il était au Québec depuis 1659.

On voit que ces recherches ne correspondent pas de façon certaine avec celles que les canadiens nous ont présentées. Les noms des épouses ne sont pas les mêmes et les québécois pensaient que leur ancêtre était venu seul à l'âge de 21 ans.

Il reste une part de mystère : Les registres de cette époque ne permettent pas de façon certaine d'identifier ce Denis VÉRONNEAU qui est parti de Bournezeau pour faire souche au Canada. La famille DENNIE nous a assuré qu'il y a beaucoup de VÉRONNEAU du côté de Montréal. Sont-ils tous des descendants de ce même Denis ?



*Une partie du groupe lors de la rencontre à la mairie.*



*Au Moulin de la Cave, de la cadette à l'aîné – Carole, Hélène, Lise, Monique et Donald*

## Des départs vers le Québec

Au temps de Louis XIV, des français se sont installés au Québec appelé alors "*Nouvelle France*". Ils étaient motivés par leur état de pauvreté, ou par les promesses de terres qu'on leur offrait. Des militaires restaient là-bas et s'y mariaient. Ils ont cherché à faire nombre en ayant beaucoup d'enfants : Denis en a eu 16 ! En France aussi, les familles étaient nombreuses. Au Québec, un homme qui n'aurait pas été marié à 16 ans aurait dû payer une amende. Par contre, à cette période où les protestants devaient s'expatrier vers l'Allemagne ou la Suisse, pour entrer au Québec, ils devaient devenir catholiques.

Vers le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, six personnes ont quitté notre commune pour le Québec :

- Marie CHÂTAIGNIÉ née à Bournezeau vers 1622 mariée à Québec en 1656 avec Jean Baptiste LEFEBVRE dit Chartrand et morte en février 1699

- Jean BOILAR né en 1645 marié le 18 novembre 1680 avec Jeanne MARANDA mort en avril 1737 au Québec 1 enfant : Mathurin

- Marie TROTIN vers 1646 à Bournezeau mariée en 1662 avec Michel BOUCHARD et morte en 1682 à Rivière-Ouelle au Québec

- Jacques DURET né en 1656 à Bournezeau, marié avec Catherine JAMIN en 1687 et décédé en 1723 à Québec. 8 enfants

- Michel GORON dit Petitbois né vers 1636 à Puymaufrais. Soldat marié en 1668 avec Marguerite ROBINEAU, décédé au Québec en 1716. 3 enfants -

- Denis VÉRONNEAU né en 1655 à Bournezeau marié en 1689 à La Pointe aux Trembles au Québec à Catherine GUERTIN et mort en 1730 à Boucherville. 10 enfants.

Dompierre-sur-mer dispose d'un mémorial de ceux qui sont partis au Québec, et la bibliothèque de Rochefort est aussi une source intéressante pour se documenter sur les départs.



*Le groupe  
à la sortie  
de la mairie*

La rencontre du 23 mai 2016 nous a permis d'explorer nos relations avec les québécois. Au cours des échanges nous avons présenté aussi notre commune. Les guerres ont été évoquées : Des ancêtres des deux familles ont connu les tranchées de la Grande Guerre.

Joseph BONNET a rencontré beaucoup de québécois sur les chemins de Compostelle et ils parlaient français !

Nous avons offert un exemplaire de la collection "*Au fil du temps*" et donné les références de notre site Internet. Nous nous sommes quittés après les remerciements à Jean-Michel GODET et la promesse de continuer les échanges à distance.

*Le comité de rédaction*

## Accident de voiture à cheval en 1941

En janvier 1929, le père Gaston Giraudeau, boulanger, a acheté une petite camionnette pour livrer son pain dans la campagne. Mais en 1940, la pénurie de carburant s'est fait sentir.

Gaston Giraudeau a alors été contraint de livrer son pain avec une voiture hippomobile. Il a fait le choix d'utiliser la carrosserie de sa camionnette pour livrer son pain. Pour cela, il a dû modifier son véhicule en enlevant le moteur et en fixant des brancards sur l'essieu avant.

La modification de son véhicule s'est faite chez Jules AVRIL garagiste et Eutrope GUÉRIN charron. Ils étaient situés à côté des halles. Quand les travaux ont été terminés, Gaston GIRAUDEAU et son voisin Jules MAROT forgeron sont allés chercher la voiture modifiée, en compagnie d'Henri et René, les enfants de Gaston.

Au retour, il y eut un problème, en effet en descendant la rue de la place des trois canons vers la rue du centre, suite à une erreur de conception, l'avant-train de la voiture est venu toucher les pieds arrières du cheval. Celui-ci s'est alors emballé et en voulant prendre la route des HLM aujourd'hui, la roue droite de la voiture a heurté un poteau électrique. Gaston GIRAUDEAU et Jules MAROT ont été violemment expulsés du véhicule et projetés sur la route, les deux enfants Henri et René qui étaient à l'arrière ont été eux propulsés vers l'avant du véhicule.



*Tableau réalisé par Henri ESGONNIÈRE du Thibeuf, Il représente Gaston GIRAUDEAU avec le cheval Ardennais tirant la camionnette transformée pour la livraison de pains*

Il n'y a pas eu de blessés graves, mais le véhicule a dû retourner chez l'artisan pour réparer les dégâts et modifier l'erreur de conception des brancards sur l'avant train.

Le cheval qui tirait la voiture était un robuste ardennais appelé "Mouton". Il avait fait la route de l'exode jusqu'à la Vendée. Paulette MILLART, propriétaire du cheval, réfugiée chez la famille ESGONNIÈRE du Thibeuf, l'avait prêté au boulanger pour assurer les livraisons de pains. En 1944, Paulette MILLARD a repris son cheval. Elle est retournée dans les Ardennes avec son cheval "Mouton".

*Henri ROUSSEAU, selon le témoignage d'Henri GIRAUDEAU*

René GIRAUDEAU, membre de la Commission Histoire, nous a quittés le 19 novembre 2016  
Nous avons une pensée pour lui. René, un homme du cru, était un passionné d'histoire locale.  
Nous le remercions de sa participation à la Commission.

Vous pouvez retrouver les articles parus dans les numéros précédents sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://histoire.bournezeau.free.fr> ... Faites-le savoir ...  
et écrivez-nous vos remarques sur le livre d'or ou par mail.

**COMMISSION HISTOIRE de BOURNEZEAU,**

**Le comité de rédaction de la revue semestrielle "Au fil du temps" :**

Jean-Paul BILLAUD, Dimitri CHARRIAU, Vincent PÉROCHEAU, Henri ROUSSEAU.

Nous nous tenons à l'écoute de vos remarques et suggestions